



Identification

DES BESOINS

32

Dans ce chapitre, nous présentons, par commune et à partir du niveau de diplôme, une estimation de la part des personnes susceptibles de bénéficier d'actions d'alphabétisation. Nous tenons à rappeler que l'on ne peut établir de correspondance stricte entre le niveau de diplôme et le niveau de compétences, en particulier, les difficultés face à la langue écrite ou parlée. Cependant, en l'absence d'autres données d'enquête, nous avons considéré "à risque" les personnes qui ont obtenu au maximum le diplôme primaire. Les informations qui suivent doivent donc être interprétées avec prudence.

Une série de huit cartes reprend la part des personnes qui ont obtenu au maximum un diplôme de primaire, par commune, pour les Régions wallonne et bruxelloise.

Des informations chiffrées détaillées sont fournies en annexe¹. Les communes y sont présentées par ordre alphabétique. Les deux tableaux présentent pour la Région wallonne, d'une part, et pour la Région bruxelloise, d'autre part, les taux, par commune, de personnes qui n'ont jamais suivi un enseignement ou qui n'ont qu'un diplôme d'études primaires. Ces taux sont publiés par catégorie d'âge et par sexe. Une estimation de l'écart observé, par commune, entre les taux des hommes et des femmes complète ces premiers tableaux. Un tableau de synthèse, présenté dans ce chapitre, combine les informations sur les taux de peu diplômé-e-s avec celles sur les volumes de personnes concernées.

¹ Voir partie Annexe p.267.



Ces tableaux sont commentés dans le corps de ce chapitre.

La cartographie et les tableaux par commune ont été établis à partir des données collectées par l'Institut National de Statistique dans l'enquête socio-économique générale de 2001². Pour les besoins de l'analyse, ont été considérées comme en difficulté, les personnes de 18 ans et + qui, dans cette enquête, ont répondu avoir obtenu au maximum un diplôme de l'enseignement primaire, qu'elles suivent encore ou non un enseignement.

3.1. APPROCHE CARTOGRAPHIQUE

Chacune des sept premières cartes reprend la part des diplômé-e-s du primaire (ou sans diplôme), par commune, parmi la population de 18 ans et + qui a répondu à l'enquête. La dernière carte indique la part des non réponses à la question du niveau du diplôme le plus élevé obtenu, par commune. Huit cartes au total sont donc proposées :

- Carte 1 : Part des personnes diplômées au maximum du primaire parmi l'ensemble des personnes de 18 ans et plus, par commune (2001).
- Carte 2 : Part des personnes diplômées au maximum du primaire parmi les personnes de 18 à 24 ans, par commune (2001).
- Carte 3 : Part des personnes diplômées au maximum du primaire parmi les personnes de 25-49 ans, par commune (2001).
- Carte 4 : Part des personnes diplômées au maximum du primaire parmi les personnes de 50-64 ans, par commune (2001).
- Carte 5 : Part des personnes diplômées au maximum du primaire parmi les personnes de 65 ans et plus, par commune (2001).

- Carte 6 : Part des personnes diplômées au maximum du primaire parmi les hommes de 18 ans et plus, par commune (2001).
- Carte 7 : Part des personnes diplômées au maximum du primaire parmi les femmes de 18 ans et plus, par commune (2001).
- Carte 8 : Part des personnes n'ayant pas répondu à la question sur le niveau du diplôme le plus élevé obtenu, par commune (2001).

La forme des distributions des taux par commune est fort semblable quelle que soit la carte : la plupart des communes ont des taux proches, quelques communes se distinguent par des taux significativement plus faibles ou plus élevés que la moyenne. Nous avons opté pour une présentation en quatre classes (sauf non réponses, en 5 classes) de taille égale, c'est-à-dire comportant chacune le même nombre de communes. Pour chaque carte, par construction, les deux classes intermédiaires reprennent donc des communes qui se situent à $\pm 25\%$ de la médiane. Les deux modalités intermédiaires étant peu différentes en termes de valeur, nous les représentons par des couleurs proches.

Il n'a pas été possible, vu l'ampleur des différences dans la distribution des taux selon les cartes, de garder les mêmes bornes de classes dans toutes les cartes. Le tableau suivant résume les principales caractéristiques des distributions de chacune des variables et fournit les bornes des classes utilisées dans la cartographie (en plus foncé dans le tableau).

² Pour la réalisation de ce chapitre, nous avons bénéficié de l'aide du Centre TEF (Centre de Sociologie du Travail, de l'Emploi et de la Formation) de l'ULB (Valter Cortese et Ann Valkeneers) qui a fourni les données nécessaires à l'analyse. Les cartes ont été réalisées par Jean-Paul Duprez, IWEPS. Les commentaires et analyses ont été établis par le groupe technique du comité de pilotage de l'alphabétisation.

**PROPORTION DE DIPLÔMÉ-E-S AU MAXIMUM DU PRIMAIRE
POUR DIFFÉRENTES PORTIONS DE LA POPULATION, PAR CARTE (EN %)**

Part des diplômé-e-s du primaire maximum parmi :	à 10% de la distribution	à 25% de la distribution	à 50% de la distribution	à 75% de la distribution	à 90% de la distribution	en moyenne
La population totale (18 ans et +)	13,7	16,3	19	22	24,7	19
18-24 ans	1,5	2,1	3	3,9	4,6	3,1
25-49 ans	5,6	6,8	8,7	10,6	13,3	9,1
50-64 ans	15,5	18,9	23,4	29,2	32,9	24,1
65 ans et plus	33,5	39,9	44,7	49	53,1	43,7
Hommes 18 ans et +	12	14,5	16,9	19,8	22,7	17,1
Femmes 18 ans et +	15,2	17,9	20,9	23,9	26,6	20,8

Lecture : un quart des communes comptaient moins de 2,1% de peu diplômé-e-s parmi les personnes âgées de 18 à 24 ans.

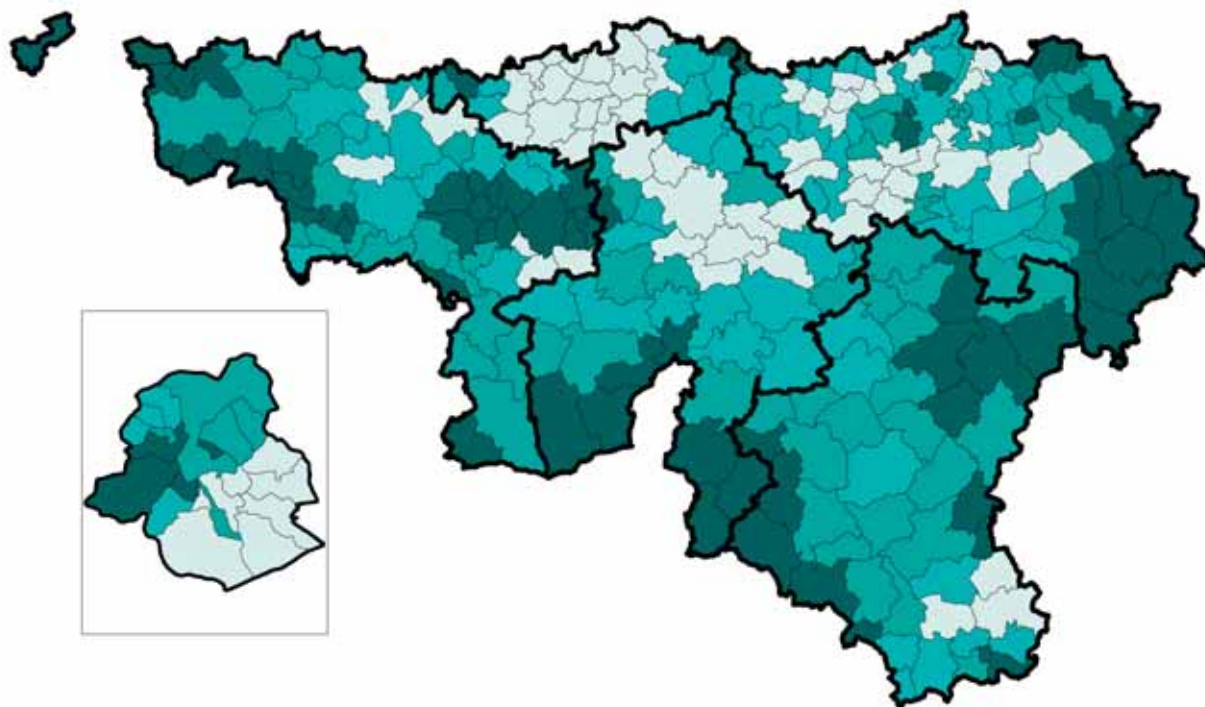
Selon la catégorie d'âge, la valeur médiane et la distribution des valeurs intermédiaires, sont très différentes : si le taux de personnes diplômées au maximum du primaire est, en moyenne, de 3,1% parmi les plus jeunes (18-24 ans qui suivent ou non un enseignement), il s'élève à 43,7% pour les plus âgés. Il convient donc d'être prudent dans l'interprétation des données cartographiques vu que les écarts entre classes sont très variables d'une carte à l'autre.

Le taux de jeunes de 18 à 24 ans diplômés au maximum du primaire est beaucoup plus faible que celui présenté dans le chapitre 1 puisque le dénominateur comprend ici l'ensemble des jeunes, scolarisés ou non, alors que dans les données de l'enquête Forces de travail, le dénominateur est limité à ceux qui ne suivent plus de cours.

REMARQUES GÉNÉRALES

- Parmi les personnes qui ont répondu, certaines sont encore aux études. Le diplôme déclaré n'est donc peut-être pas le diplôme final. Cette remarque vaut surtout pour les 18-24 (qui suivent ou non un enseignement) dont les taux doivent être interprétés avec prudence encore que, s'agissant des répondants ayant suivi les cours primaires ou ne les ayant pas suivi, il s'agit probablement du diplôme le plus élevé. Les différences entre diplôme déclaré et diplôme final doivent être tenues pour négligeables.
- Dans certaines communes, le taux de non-réponse à la question du diplôme obtenu est très élevé (14%, 15%, ...) (voir carte 8). A cela s'ajoute le fait que toutes les personnes de la population n'ont pas répondu au recensement. Quand on cumule ces deux faits, on atteint des taux encore plus élevés. La comparaison des cartes fait apparaître que les personnes qui n'ont pas répondu à la question sont en majorité très probablement des personnes peu diplômées.

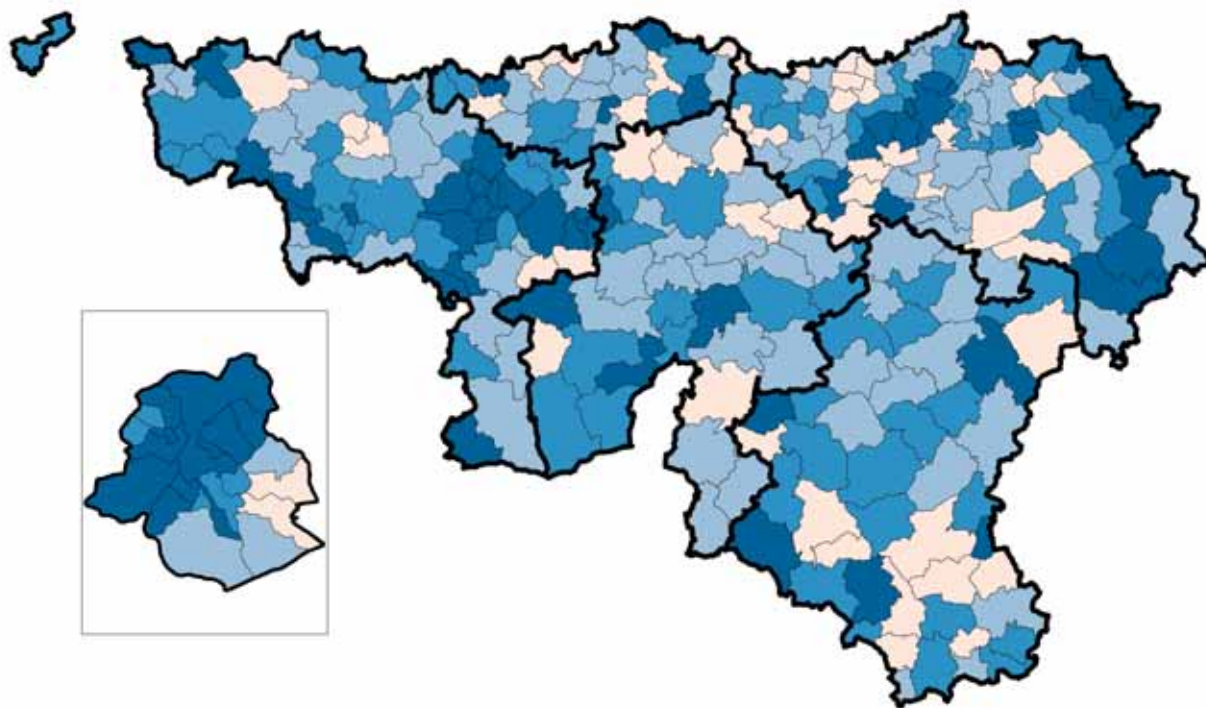
CARTE 1 : PART DES PERSONNES DIPLÔMÉES AU MAXIMUM DU PRIMAIRE
PARMI L'ENSEMBLE DES PERSONNES DE 18 ANS ET PLUS, PAR COMMUNE (2001).



Pourcentage

- Moins de 16
- De 16 à 19
- De 19 à 22
- 22 et plus

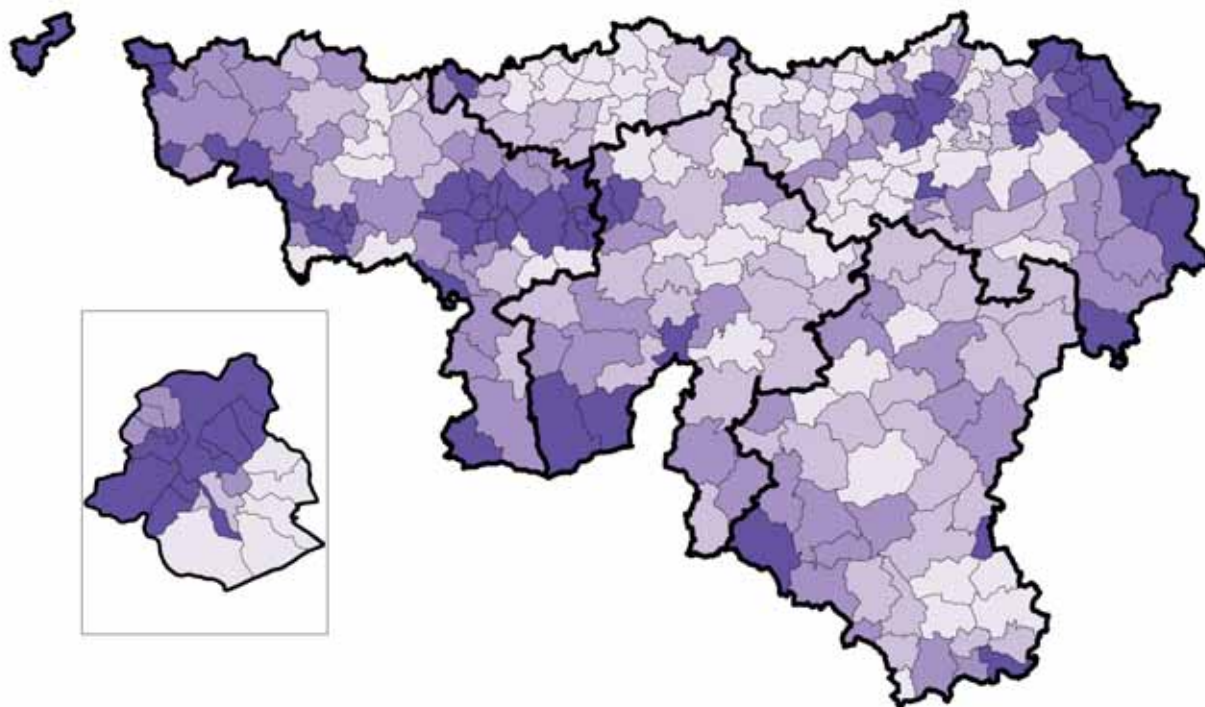
CARTE 2 : PART DES PERSONNES DIPLÔMÉES AU MAXIMUM DU PRIMAIRE
PARMI LES PERSONNES DE 18 À 24 ANS, PAR COMMUNE (2001).






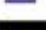
Pourcentage

- Moins de 2
- De 2 à 3
- De 3 à 4
- 4 et plus

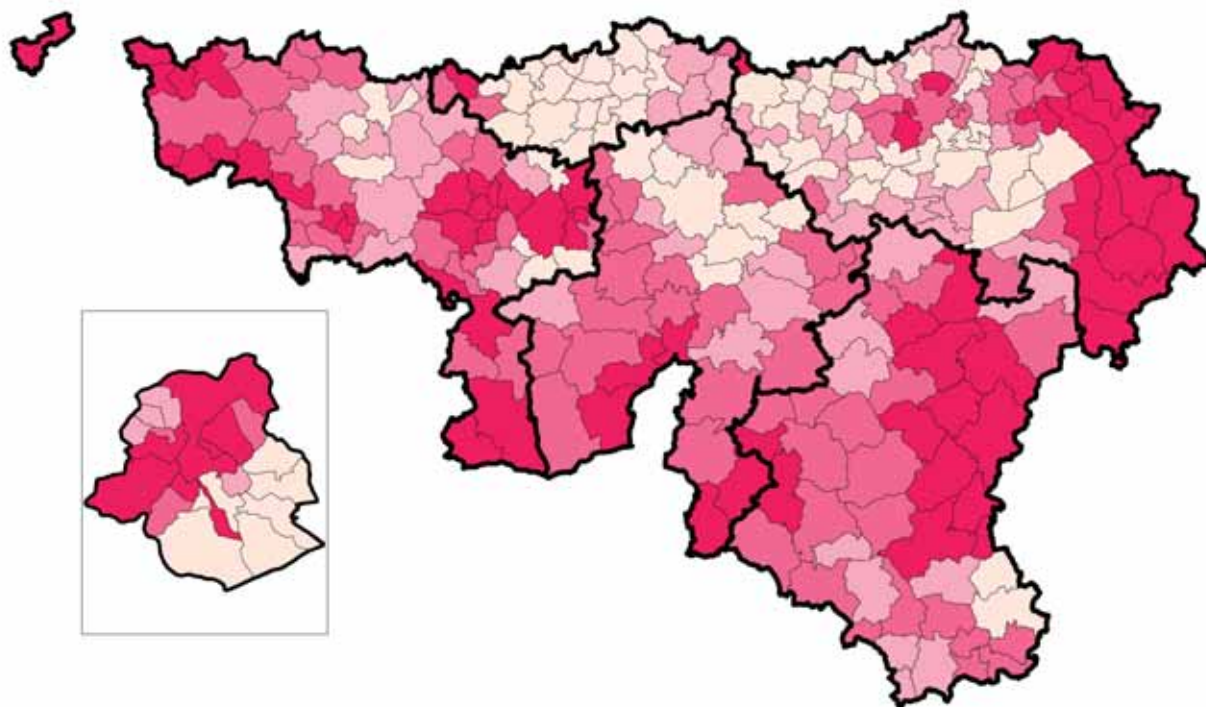
CARTE 3 : PART DES PERSONNES DIPLÔMÉES AU MAXIMUM DU PRIMAIRE
PARMI LES PERSONNES DE 25-49 ANS, PAR COMMUNE (2001).



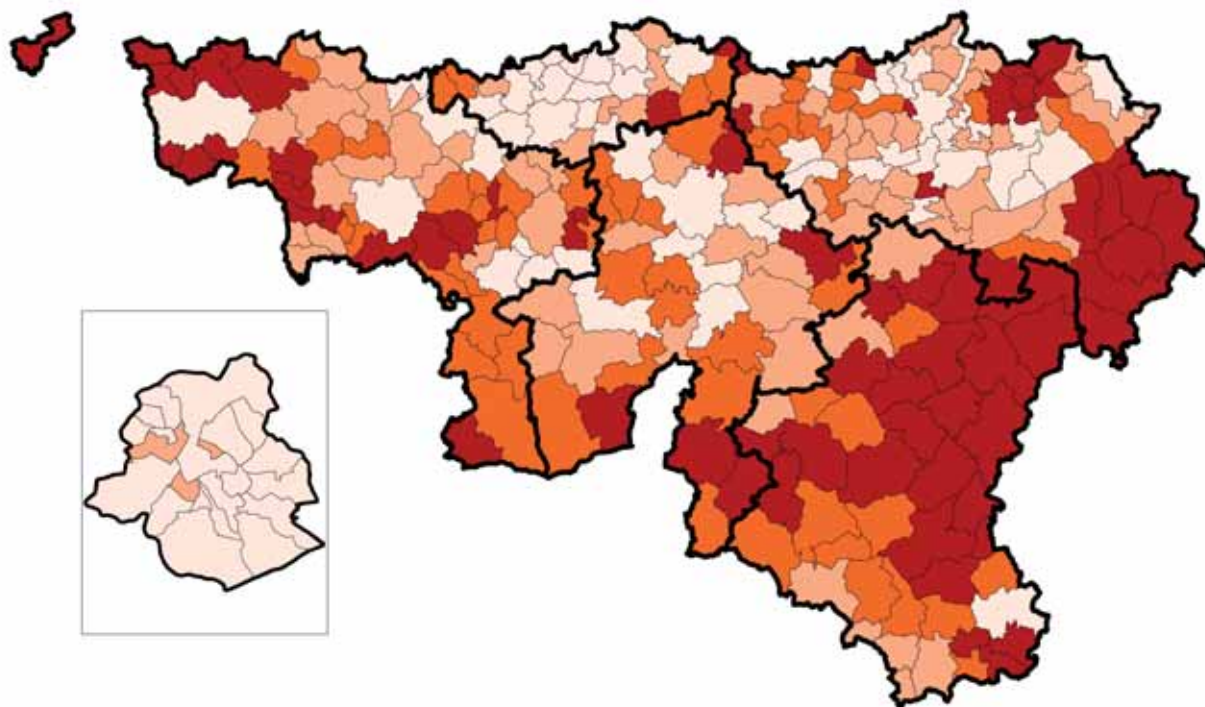
Pourcentage

-  Moins de 7
-  De 7 à 9
-  De 9 à 11
-  11 et plus

CARTE 4 : PART DES PERSONNES DIPLÔMÉES AU MAXIMUM DU PRIMAIRE
PARMI LES PERSONNES DE 50-64 ANS, PAR COMMUNE (2001).



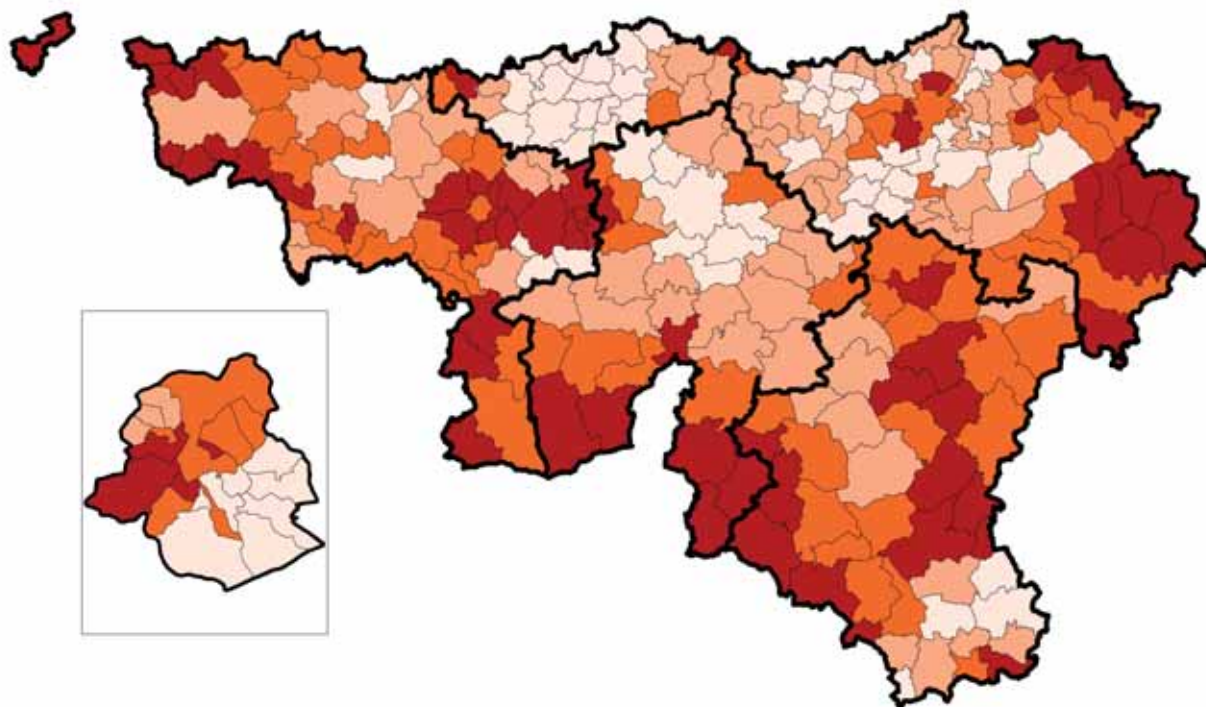
CARTE 5 : PART DES PERSONNES DIPLÔMÉES AU MAXIMUM DU PRIMAIRE
PARMI LES PERSONNES DE 65 ANS ET PLUS, PAR COMMUNE (2001).



Pourcentage

- Moins de 40
- De 40 à 45
- De 45 à 49
- 49 et plus

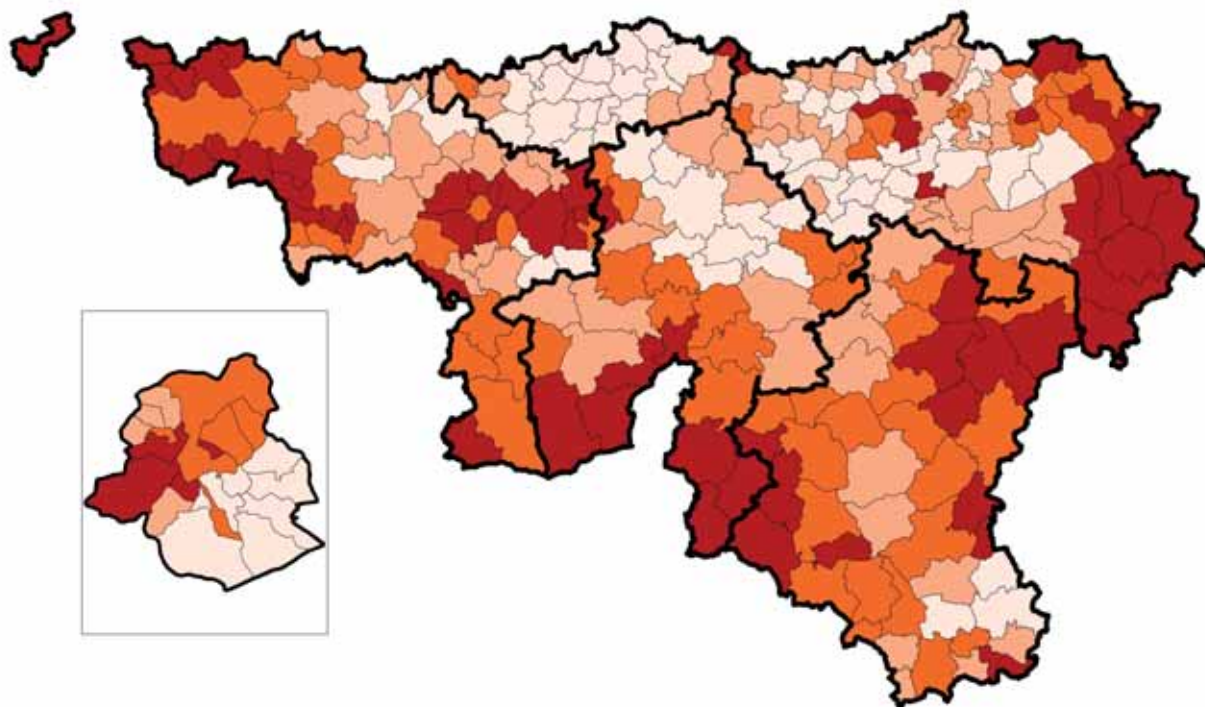
CARTE 6 : PART DES PERSONNES DIPLÔMÉES AU MAXIMUM DU PRIMAIRE
PARMI LES HOMMES DE 18 ANS ET PLUS, PAR COMMUNE (2001).



Pourcentage

- Moins de 14
- De 14 a 17
- De 17 a 20
- 20 et plus

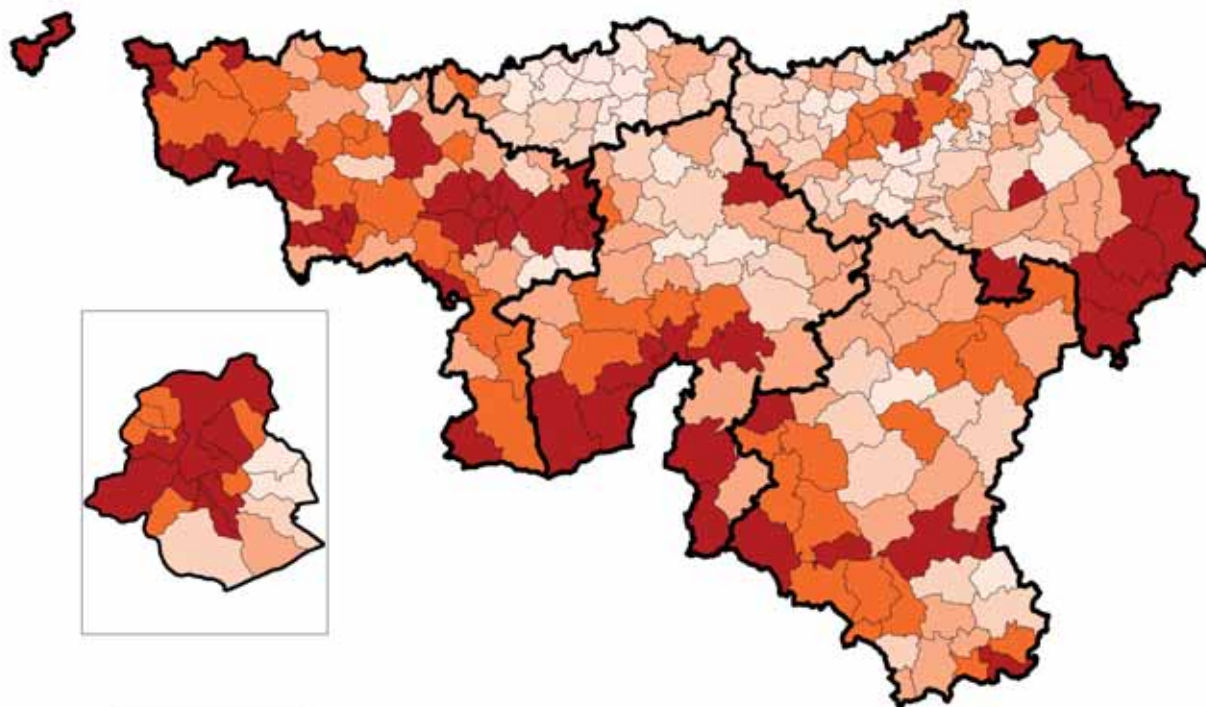
CARTE 7 : PART DES PERSONNES DIPLÔMÉES AU MAXIMUM DU PRIMAIRE
PARMI LES FEMMES DE 18 ANS ET PLUS, PAR COMMUNE (2001).



Pourcentage

- Moins de 18
- De 18 à 21
- De 21 à 24
- 24 et plus

CARTE 8 : PART DES PERSONNES N'AYANT PAS RÉPONDU
À LA QUESTION SUR LE NIVEAU DU DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ OBTENU, PAR COMMUNE (2001).



Pourcentage

- Moins de 5
- De 5 à 6
- De 6 à 7
- De 7 à 8
- 8 et plus

COMMENTAIRES

La présentation de ces cartes vise à donner une vision synthétique sur des situations sous-régionales. On aurait pu envisager d'ajouter la catégorie de personnes disposant d'un diplôme du secondaire inférieur, mais cette donnée ne modifiait quasiment pas le classement des communes.

1. Constats généraux

- a. Évolution selon les classes d'âges : Le fait d'avoir dû changer l'échelle des cartes selon les classes d'âges montre l'importance de l'évolution des niveaux de scolarisation. Ainsi pour les 65 ans et plus, la moitié de la distribution (partie centrale) se situe entre 40 et 50 %. Pour le groupe 50-64 ans, les bornes centrales varient entre 19 et 29% et pour le groupe 25-49 ans, entre 7 et 11 %. Enfin, pour le groupe 18-24 ans, l'écart n'est plus que de 2 points (de 2 à 4 %).
 - b. On peut donc considérer que la tranche d'âge la moins élevée compte entre 20 et 15 fois moins de personnes n'ayant pas fréquenté l'école primaire ou n'ayant fréquenté que ce seul niveau, par rapport à la tranche d'âge la plus élevée. On mesure l'importance de la scolarité obligatoire et de l'allongement de celle-ci.
 - c. Rappelons que le fait de tenter de détecter les risques d'analphabétisme en fonction de la fréquence de populations disposant du seul CEB ou ne le possédant pas ne constitue pas une certitude absolue mais un indice important. S'il fallait s'en convaincre, il suffirait de constater qu'en régions rurales 50% de personnes de plus de 65 ans ayant le seul CEB ne signifie pas qu'il y ait 50% d'analphabètes
2. Répartitions géographiques : Différentes situations sont observables
- a. Dans quasi toutes les communes, la situation des femmes est moins bonne que celle des hommes mais ce constat vaut essentiellement pour les classes d'âges au-

delà de 65 ans. Pour les plus jeunes, la tendance s'inverse.

- b. Certaines régions disposent d'un statut meilleur quelle que soit la classe d'âge. C'est le cas particulièrement du Brabant wallon et de l'Ouest de la province de Liège.
- c. Certaines régions conservent, quelle que soit la classe d'âge, une situation difficile. C'est le cas de la région du Centre, de Charleroi et du Hainaut occidental mais aussi de nombreuses communes à la frontière française tant dans le Hainaut que dans le Sud des provinces de Namur et de Luxembourg.
- d. Des régions voient leur situation évoluer moins rapidement relativement aux autres. C'est le cas de Bruxelles dans sa partie Nord-Ouest et de l'agglomération liégeoise.
- e. Enfin, des régions évoluent plus rapidement relativement aux autres. Ce sont essentiellement le Luxembourg mais d'une manière plus globale les régions rurales.

3.2 TABLEAUX PAR COMMUNES

Deux tableaux sont fournis en annexe. Ils reprennent, pour la Région wallonne d'une part et pour la Région bruxelloise, d'autre part, par commune, par catégorie d'âge et par sexe les taux de personnes qui n'ont jamais suivi un enseignement ou qui n'ont qu'un diplôme d'études primaires, ainsi qu'une estimation de l'écart observé entre hommes et femmes.

COMMENTAIRES

1 Constats généraux

Les extrêmes en Wallonie : Les situations les plus problématiques se situent dans le Hainaut occidental avec 32,5 % (F) et 24,4 % (H) à Mouscron, 31,9 % (F) et 26% (H) à Comines Warneton. Antoing suit avec 30,7% (F) et 21,4 % (H). Inversement, Lasne avec 7,6% (F) et 6,6 % (H) précède Waterloo avec 9,3 % (F) et 6,8 % (H).

A Bruxelles : Les situations les plus graves se rencontrent à Saint-Josse avec 31,4 % (F) et 25,8% (H). A l'inverse Woluwé-Saint-Pierre compte 8,3% des femmes ayant le seul diplôme primaire pour 6,3% d'hommes. Une singularité du Sud Luxembourg : Trois communes présentent une performance meilleure que celles qui les entourent : Attert, Etalle et Arlon

2 Répartition par sexe

Un constat quasi général : la proportion des faiblement scolarisés est plus importante chez les femmes que chez les hommes.

Une remarque s'impose néanmoins : ce constat évolue suivant les classes d'âges. Ainsi, dans le groupe d'âge 18-24, observe-t-on une inversion de la tendance puisque dans la majorité des communes le taux de femmes à faible scolarité est inférieur à celui des hommes du même âge.

Des exceptions : Saint-Josse, Schaerbeek, Koekelberg et Bruxelles pour lesquelles peuvent exister des causes socio-économiques et socioculturelles mais aussi de manière plus surprenante : La Hulpe, Wavre, Lasne, Farciennes, ainsi que des communes rurales : Mont-de-l'Enclus, Burdinne, Ouffet, Bassenge, Welkenraedt, Trois-Ponts, Thimister, Donceel, Fexhe-le-Haut-Clocher, Hannut, Wasseiges, Attert, Erezée et Bouillon.

3. 3. TABLEAU DE SYNTHÈSE

En conclusion, nous présentons ci-dessous un tableau récapitulatif qui combine les informations sur les taux de peu diplômé-e-s et celles sur les volumes de personnes concernées. Pour construire l'indice combiné, nous avons ordonné les communes en dix classes de taille égale (numérotées de 1 à 10. 1 représentant à chaque fois la position la plus basse, la moins problématique dans le classement). Ce classement a été fait successivement pour chacun des deux cri-

tères utilisés dans ce chapitre : la proportion de personnes ayant obtenu un diplôme du primaire au maximum d'une part, et le nombre de personnes dans cette situation, d'autre part. L'information sur le rang de chaque commune sur chacun des deux critères est fournie dans le tableau ci-dessous. Nous avons ensuite additionné ces rangs pour obtenir un score combiné variant de 2 à 20.

Ex. : Arlon possède 14,8 % de personnes peu diplômé-e-s, ce qui la classe dans le deuxième décile. Pour ce critère, elle obtient donc un coefficient 2. Par contre, étant une commune importante, ces 14,8 % représentent 2780 personnes. Dans le classement du nombre de personnes concernées, cette commune se situe dans le 9^{ème} décile et obtient un coefficient 9.

Son coefficient combiné est donc de 11.

Les communes qui se classent le moins bien selon ces deux critères, envisagés de manière combinée, c'est-à-dire celles qui se positionnent parmi les communes où le taux est très élevé et, de plus, parmi les communes où le nombre de personnes concernées est très important sont : Anderlecht, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Gilles, Saint-Josse-ten-Noode et Schaerbeek pour la Région bruxelloise. En Région wallonne, les situations les plus lourdes se rencontrent à Mouscron, Chatelet, Charleroi, Saint-Nicolas, La Louvière, Seraing, Herstal, Binche, Courcelles, Manage, Comines Warneton, Fleurus, Colfontaine, Quaregnon, Peruwelz, Aubange, Sambreville, Dison, Farciennes, Bernisart, Anderlues, Estaimpuis.

Certaines sont des communes urbaines : cinq communes du Nord de Bruxelles, trois de la banlieue liégeoise, cinq du bassin de Charleroi. La plupart sont des communes rurales ou semi-urbaines ; une majorité est située en Hainaut. Mais, certaines communes se détachent également dans d'autres zones : Dison, en banlieue verwiétoise, Sambreville ou Aubange.

TABLEAU 3 CLASSEMENT COMBINÉ

Commune	nombre de peu diplômé-e-s (primaire ou sans)	total des répondants au questionnaire	% peu diplômé-e-s	ordre dans le classement selon le taux	ordre dans le classement selon le volume	score selon les deux distributions ordinales
AISEAU-PRESLES	1799	8115	22,2	8	7	15
AMAY	1868	9989	18,7	5	7	12
AMEL	1051	3799	27,7	10	5	15
ANDENNE	3431	17754	19,3	6	9	15
ANDERLECHT	16451	64874	25,4	10	10	20
ANDERLUES	2200	8892	24,7	10	8	18
ANHEE	1002	5208	19,2	6	5	11
ANS	3742	21579	17,3	4	9	13
ANTHISNES	455	2894	15,7	3	2	5
ANTOING	1506	5733	26,3	10	7	17
ARLON	2780	18785	14,8	2	9	11
ASSESE	632	4471	14,1	2	3	5
ATH	3448	19956	17,3	4	9	13
ATTERT	357	2939	12,1	1	1	2
AUBANGE	2592	11171	23,2	9	9	18
AUBEL	560	2870	19,5	6	2	8
AUDERGHEM	2483	21970	11,3	1	8	9
AWANS	956	6403	14,9	2	5	7
AYWAILLE	1382	7854	17,6	4	6	10
BAELEN	573	2798	20,5	7	3	10
BASSENGE	1040	6336	16,4	3	5	8
BASTOGNE	1956	9696	20,2	7	8	15
BEAUMONT	1065	4930	21,6	8	5	13
BEAURAING	1237	6097	20,3	7	6	13
BEAUVECHAIN	634	4583	13,8	2	3	5
BELOIL	2307	10345	22,3	8	8	16
BERCHEM-SAINTE-AGATHE	2585	14440	17,9	4	8	12
BERLOZ	374	2008	18,6	5	1	6
BERNISSART	2218	8627	25,7	10	8	18
BERTOEGNE	541	2025	26,7	10	2	12

Commune	nombre de peu diplômé-e-s (primaire ou sans)	total des répondants au questionnaire	% peu diplômé-e-s	ordre dans le classement selon le taux	ordre dans le classement selon le volume	score selon les deux distributions ordinale
BERTRIX	1187	5972	19,9	6	6	12
BEYNE-HEUSAY	1771	8940	19,8	6	7	13
BIEVRE	614	2318	26,5	10	3	13
BINCHE	6068	25127	24,1	9	10	19
BLEGNY	1397	9439	14,8	2	6	8
BOUILLON	1009	4159	24,3	9	5	14
BOUSSU	3398	14914	22,8	8	9	17
BRAINE-L'ALLEUD	3214	26884	12,0	1	9	10
BRAINE-LE-CHATEAU	1121	6863	16,3	3	6	9
BRAINE-LE-COMTE	2308	14473	15,9	3	8	11
BRAIVES	740	4098	18,1	5	4	9
BRUGELETTE	412	2402	17,2	3	1	4
BRUNEHAUT	1372	5652	24,3	9	6	15
BRUXELLES	19854	93365	21,3	7	10	17
BUELLINGEN	1143	3978	28,7	10	6	16
BURDINNE	364	2018	18,0	4	1	5
BURG-REULAND	820	2904	28,2	10	4	14
BUTGENBACH	1129	4052	27,9	10	6	16
CELLES	1002	4127	24,3	9	5	14
CERFONTAINE	661	3228	20,5	7	3	10
CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT	2555	10719	23,8	9	8	17
CHARLEROI	36096	151149	23,9	9	10	19
CHASTRE	601	4617	13,0	1	3	4
CHATELET	6929	27162	25,5	10	10	20
CHAUDFONTAINE	1746	15957	10,9	1	7	8
CHAUMONT-GISTOUX	677	7584	8,9	1	3	4
CHIEVRES	940	4614	20,4	7	5	12
CHIMAY	1540	7330	21,0	7	7	14
CHINY	719	3609	19,9	6	4	10
CINEY	1984	11096	17,9	4	8	12
CLAVIER	481	3071	15,7	3	2	5
COLFONTAINE	3680	14956	24,6	9	9	18

Commune	nombre de peu diplômé-e-s (primaire ou sans)	total des répondants au questionnaire	% peu diplômé-e-s	ordre dans le classement selon le taux	ordre dans le classement selon le volume	score selon les deux distributions ordinales
COMBLAIN-AU-PONT	847	3918	21,6	8	4	12
COMINES-WARNETON	3801	13078	29,1	10	9	19
COURCELLES	5143	22085	23,3	9	10	19
COURT-SAINT-ETIENNE	908	6365	14,3	2	4	6
COUVIN	2262	9872	22,9	9	8	17
CRISNEE	342	2044	16,7	3	1	4
DALHEM	654	4709	13,9	2	3	5
DAVERDISSE	273	1067	25,6	10	1	11
DINANT	1793	9445	19,0	5	7	12
DISON	2522	10137	24,9	10	8	18
DOISCHE	491	2147	22,9	8	2	10
DONCEEL	297	2052	14,5	2	1	3
DOUR	2746	12908	21,3	7	9	16
DURBUY	1429	7431	19,2	6	6	12
ECAUSSINNES	1493	7430	20,1	7	7	14
EGHEZEE	1765	10074	17,5	4	7	11
ELLEZELLES	906	4317	21,0	7	4	11
ENGHIEN	1501	8468	17,7	4	7	11
ENGIS	823	4224	19,5	6	4	10
EREZEE	460	2097	21,9	8	2	10
ERQUELINNES	1579	7114	22,2	8	7	15
ESNEUX	1234	10009	12,3	1	6	7
ESTAIMPUIS	1963	7334	26,8	10	8	18
ESTINNES	1211	5757	21,0	7	6	13
ETALLE	520	3564	14,6	2	2	4
ETTERBEEK	4300	28864	14,9	2	10	12
EUPEN	3023	13534	22,3	8	9	17
EVERE	4570	23310	19,6	6	10	16
FAIMES	362	2480	14,6	2	1	3
FARCIENNES	2356	8349	28,2	10	8	18
FAUVILLERS	296	1316	22,5	8	1	9
FERNELMONT	791	4711	16,8	3	4	7

Commune	nombre de peu diplômé-e-s (primaire ou sans)	total des répondants au questionnaire	% peu diplômé-e-s	ordre dans le classement selon le taux	ordre dans le classement selon le volume	score selon les deux distributions ordinales
FERRIERES	556	3199	17,4	4	2	6
FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER	348	2265	15,4	2	1	3
FLEMALLE	4061	19597	20,7	7	10	17
FLERON	2353	12280	19,2	6	8	14
FLEURUS	3929	16888	23,3	9	9	18
FLOBECQ	475	2429	19,6	6	2	8
FLOREFFE	906	5230	17,3	4	4	8
FLORENNES	1497	8164	18,3	5	7	12
FLORENVILLE	963	4246	22,7	8	5	13
FONTAINE-L'EVEQUE	2887	12868	22,4	8	9	17
FOREST	6271	33884	18,5	5	10	15
FOSSES-LA-VILLE	1227	6679	18,4	5	6	11
FRAMERIES	3279	15641	21,0	7	9	16
FRASNES-LEZ-ANVAING	1813	8543	21,2	7	7	14
FROIDCHAPELLE	504	2508	20,1	7	2	9
GANSHOREN	2796	15829	17,7	4	9	13
GEDINNE	821	3314	24,8	10	4	14
GEER	306	2000	15,3	2	1	3
GEMBLOUX	2263	15362	14,7	2	8	10
GENAPPE	1549	10257	15,1	2	7	9
GERPINNES	1315	9334	14,1	2	6	8
GESVES	579	4238	13,7	1	3	4
GOUVY	776	3393	22,9	9	4	13
GRACE-HOLLOGNE	3643	16724	21,8	8	9	17
GREZ-DOICEAU	1106	8768	12,6	1	5	6
HABAY	901	5159	17,5	4	4	8
HAMOIR	523	2749	19,0	5	2	7
HAMOIS	750	4699	16,0	3	4	7
HAM-SUR-HEURE-NALINNES	1336	10122	13,2	1	6	7
HANNUT	1736	10231	17,0	3	7	10
HASTIERE	990	3974	24,9	10	5	15
HAVELANGE	642	3394	18,9	5	3	8

Commune	nombre de peu diplômé-e-s (primaire ou sans)	total des répondants au questionnaire	% peu diplômé-e-s	ordre dans le classement selon le taux	ordre dans le classement selon le volume	score selon les deux distributions ordinales
HELECINE	519	2282	22,7	8	2	10
HENSIES	1206	5185	23,3	9	6	15
HERBEUMONT	245	1125	21,8	8	1	9
HERON	518	3168	16,4	3	2	5
HERSTAL	6423	28054	22,9	9	10	19
HERVE	2184	12327	17,7	4	8	12
HONNELLES	659	3915	16,8	3	3	6
HOTTON	682	3548	19,2	6	3	9
HOUFFALIZE	735	3268	22,5	8	4	12
HOUYET	619	3306	18,7	5	3	8
HUY	2280	14482	15,7	3	8	11
INCOURT	483	3105	15,6	3	2	5
ITTRE	714	4140	17,2	4	3	7
IXELLES	5616	51984	10,8	1	10	11
JALHAY	686	5575	12,3	1	3	4
JEMEPPE-SUR-SAMBRE	2789	13085	21,3	7	9	16
JETTE	5584	30639	18,2	5	10	15
JODOIGNE	1417	8474	16,7	3	6	9
JUPRELLE	882	6262	14,1	2	4	6
JURBISE	1004	6658	15,1	2	5	7
KOEKELBERG	2548	12085	21,1	7	8	15
LA BRUYERE	815	5802	14,0	2	4	6
LA CALAMINE	1897	7680	24,7	9	7	16
LA HULPE	485	5158	9,4	1	2	3
LA LOUVIERE	13990	57335	24,4	9	10	19
LA ROCHE-EN-ARDENNE	747	3090	24,2	9	4	13
LASNE	710	9947	7,1	1	3	4
LE ROEULX	1101	6013	18,3	5	5	10
LEGLISE	591	2730	21,6	8	3	11
LENS	521	2824	18,4	5	2	7
LES BONS VILLERS	1112	6476	17,2	4	5	9
LESSINES	2736	13208	20,7	7	9	16

Commune	nombre de peu diplômé-e-s (primaire ou sans)	total des répondants au questionnaire	% peu diplômé-e-s	ordre dans le classement selon le taux	ordre dans le classement selon le volume	score selon les deux distributions ordinales
LEUZE-EN-HAINAUT	2051	10036	20,4	7	8	15
LIBIN	673	3265	20,6	7	3	10
LIBRAMONT-CHEVIGNY	1261	6852	18,4	5	6	11
LIEGE	26289	140134	18,8	5	10	15
LIERNEUX	521	2537	20,5	7	2	9
LIMBOURG	815	4109	19,8	6	4	10
LINCENT	488	2199	22,2	8	2	10
LOBBES	806	4226	19,1	6	4	10
LONTZEN	791	3683	21,5	8	4	12
MALMEDY	1966	8535	23,0	9	8	17
MANAGE	3944	16511	23,9	9	10	19
MANHAY	498	2159	23,1	9	2	11
MARCHE-EN-FAMENNE	2060	11828	17,4	4	8	12
MARCHIN	650	3688	17,6	4	3	7
MARTELANGE	301	1107	27,2	10	1	11
MEIX-DEVANT-VIRTON	357	1951	18,3	5	1	6
MERBES-LE-CHATEAU	571	2971	19,2	6	2	8
MESSANCY	926	5070	18,3	5	4	9
METTET	1601	8409	19,0	5	7	12
MODAVE	448	2741	16,3	3	2	5
MOLENBEEK-SAINT-JEAN	13355	49778	26,8	10	10	20
MOMIGNIES	1015	3797	26,7	10	5	15
MONS	11891	67087	17,7	4	10	14
MONT-DE-L'ENCLUS	553	2534	21,8	8	2	10
MONTIGNY-LE-TILLEUL	1175	8108	14,5	2	6	8
MONT-SAINT-GUIBERT	600	4484	13,4	1	3	4
MORLANWELZ	3092	14047	22,0	8	9	17
MOUSCRON	11455	39994	28,6	10	10	20
MUSSON	572	2958	19,3	6	2	8
NAMUR	12303	79678	15,4	2	10	12
NANDRIN	510	3955	12,9	1	2	3
NASSOGNE	628	3462	18,1	5	3	8

Commune	nombre de peu diplômé-e-s (primaire ou sans)	total des répondants au questionnaire	% peu diplômé-e-s	ordre dans le classement selon le taux	ordre dans le classement selon le volume	score selon les deux distributions ordinales
NEUFCHATEAU	936	4649	20,1	7	5	12
NEUPRE	740	7499	9,9	1	4	5
NIVELLES	2394	18359	13,0	1	8	9
OHEY	471	3039	15,5	3	2	5
OLNE	303	2872	10,6	1	1	2
ONHAYE	423	2271	18,6	5	1	6
OREYE	429	2610	16,4	3	1	4
ORP-JAUCHE	1040	5588	18,6	5	5	10
OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE	1743	19895	8,8	1	7	8
OUFFET	300	1899	15,8	3	1	4
OUPEYE	3263	18044	18,1	5	9	14
PALISEUL	913	3737	24,4	9	4	13
PECQ	976	4009	24,3	9	5	14
PEPINSTER	1192	6833	17,4	4	6	10
PERUWELZ	2922	12604	23,2	9	9	18
PERWEZ	976	5269	18,5	5	5	10
PHILIPPEVILLE	1189	6029	19,7	6	6	12
PLOMBIERES	1744	6891	25,3	10	7	17
PONT-A-CELLES	2261	12156	18,6	5	8	13
PROFONDEVILLE	1116	7911	14,1	2	5	7
QUAREGNON	3372	14205	23,7	9	9	18
QUEVY	1121	5875	19,1	6	6	12
QUIEVRAIN	1009	5039	20,0	6	5	11
RAEREN	1558	7270	21,4	8	7	15
RAMILLIES	705	4044	17,4	4	3	7
REBECQ	1453	7407	19,6	6	7	13
REMICOURT	605	3803	15,9	3	3	6
RENDEUX	343	1624	21,1	7	1	8
RIXENSART	1432	16111	8,9	1	7	8
ROCHFORT	1543	8643	17,9	4	7	11
ROUVROY	240	1404	17,1	3	1	4
RUMES	1070	3962	27,0	10	5	15

Commune	nombre de peu diplômé-e-s (primaire ou sans)	total des répondants au questionnaire	% peu diplômé-e-s	ordre dans le classement selon le taux	ordre dans le classement selon le volume	score selon les deux distributions ordinales
SAINT-JOSSE-TEN-NOODE	3912	13662	28,6	10	9	19
SAINT-VITH	1593	6782	23,5	9	7	16
SAINTE-ODE	347	1654	21,0	7	1	8
SAINT-GEORGES-SUR-MEUSE	875	4941	17,7	4	4	8
SAINT-GHISLAIN	3244	16707	19,4	6	9	15
SAINT-GILLES	6733	29077	23,2	9	10	19
SAINT-HUBERT	818	4196	19,5	6	4	10
SAINT-LEGER	430	2383	18,0	4	1	5
SAINT-NICOLAS	4623	17420	26,5	10	10	20
SAMBREVILLE	4670	20802	22,4	8	10	18
SCHAERBEEK	15356	71496	21,5	8	10	18
SENEFFE	1412	7771	18,2	5	6	11
SERAING	10619	46080	23,0	9	10	19
SILLY	875	5743	15,2	2	4	6
SIVRY-RANCE	742	3406	21,8	8	4	12
SOIGNIES	3250	18431	17,6	4	9	13
SOMBREFFE	1094	5507	19,9	6	5	11
SOMME-LEUZE	642	3144	20,4	7	3	10
SOUMAGNE	1970	11173	17,6	4	8	12
SPA	1287	7903	16,3	3	6	9
SPRIMONT	1299	9134	14,2	2	6	8
STAVELLOT	952	4937	19,3	6	5	11
STOUMONT	395	2221	17,8	4	1	5
TELLIN	329	1696	19,4	6	1	7
TENNEVILLE	408	1866	21,9	8	1	9
THEUX	1177	8330	14,1	2	6	8
THIMISTER-CLERMONT	592	3674	16,1	3	3	6
THUIN	1946	11291	17,2	4	8	12
TINLOT	208	1591	13,1	1	1	2
TINTIGNY	522	2564	20,4	7	2	9
TOURNAI	9924	51212	19,4	6	10	16
TROIS-PONTS	335	1798	18,6	5	1	6

Commune	nombre de peu diplômé-e-s (primaire ou sans)	total des répondants au questionnaire	% peu diplômé-e-s	ordre dans le classement selon le taux	ordre dans le classement selon le volume	score selon les deux distributions ordinales
TROOZ	980	5779	17,0	3	5	8
TUBIZE	3630	16262	22,3	8	9	17
UCCLE	5407	54385	9,9	1	10	11
VAUX-SUR-SURE	681	3096	22,0	8	3	11
VERLAINE	325	2522	12,9	1	1	2
VERVIERS	7695	38635	19,9	6	10	16
VIELSALM	1033	5317	19,4	6	5	11
VILLERS-LA-VILLE	1008	6654	15,1	2	5	7
VILLERS-LE-BOUILLET	705	4201	16,8	3	3	6
VIROINVAL	1061	4295	24,7	10	5	15
VIRTON	1510	8094	18,7	5	7	12
WISE	2306	12796	18,0	4	8	12
VRESSE-SUR-SEMOIS	546	2223	24,6	9	2	11
WAIMES	1252	4859	25,8	10	6	16
WALCOURT	2190	12896	17,0	3	8	11
WALHAIN	608	4236	14,4	2	3	5
WANZE	1431	9197	15,6	3	6	9
WAREMME	1722	10569	16,3	3	7	10
WASSEIGES	324	1717	18,9	5	1	6
WATERLOO	1705	20906	8,2	1	7	8
WATERMAEL-BOITSFORT	1772	18084	9,8	1	7	8
WAVRE	2861	23777	12,0	1	9	10
WELKENRAEDT	1400	6687	20,9	7	6	13
WELLIN	444	2171	20,5	7	2	9
WOLUWE-SAINT-LAMBERT	3251	34843	9,3	1	9	10
WOLUWE-SAINT-PIERRE	2073	27916	7,4	1	8	9
YVOIR	855	5822	14,7	2	4	6